

Déclaration à propos de la remise de la dette

Auteur(s) : CONSEIL D'EGLISES CHRETIENNES EN FRANCE;CECEF;CLERMONT Jean-Arnold de;BILLE Mgr Louis-Marie;JEREMIE Mgr;

22 juin 2000

Selon l'Unicef, 500 000 enfants meurent chaque année faute de soins, 90 millions de filles et de femmes sont privées d'éducation; pourtant les fonds sont disponibles mais largement utilisés pour le remboursement de la dette.

Cette réalité des effets de la dette qui oblige les pays les plus pauvres à rogner sur les budgets essentiels de la santé et de l'éducation, a mobilisé de par le monde des millions de personnes soucieuses de faire en sorte que cette situation ne se reproduise plus.

Confrontés à cette mobilisation sans précédent, les pays membres du G7, réunis à Cologne le 19 juin 1999, ont décidé l'allègement d'environ la moitié de la dette de 36 pays parmi les plus pauvres et les plus endettés.

Par la suite, plusieurs pays, dont la France, ont annoncé une annulation à 100% de leurs créances bilatérales.

Un an après, malgré ces annonces uniques dans l'histoire des remises de dette, les résultats restent décevants. 5 pays seulement (Ouganda, Bolivie, Mauritanie, Mozambique et Tanzanie) ont commencé à recevoir des allègements de dette. Les conditions exigées par le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale demandent des délais de mise en oeuvre trop importants, 2 à 3 ans minimum. La France, malgré les effets d'annonce, n'envisage toujours pas d'annuler l'ensemble des créances qu'elle détient sur les pays pauvres : les promesses concernent 45 milliards de francs, soit 57% de la dette des pays pauvres très endettés.

L'initiative de Cologne est toujours largement insuffisante et surtout beaucoup trop lente.

C'est pourquoi, un an après, le Conseil d'Eglises chrétiennes en France soucieux de voir aboutir rapidement cette démarche dans un esprit humanitaire et de justice se joint aux associations qui demandent au gouvernement français :

- d'annuler maintenant la dette à l'égard de la France des pays les plus pauvres, dans la transparence et avec l'aide et la participation de la société civile ;
- de revoir avec les autres pays membres du G7 à Okinawa en juillet 2000, les mesures décidées à Cologne afin qu'une solution globale soit

trouvée au problème de la dette et que les populations du Sud ne souffrent plus quotidiennement de son poids.

Rendre l'économie solidaire des plus pauvres reste l'objectif auquel nous sommes attachés et vers lequel, avec d'autres, nous continuerons de nous mobiliser au nom de Jésus-Christ, Seigneur des recommencements et des nouveaux départs.

Pasteur Jean-Arnold de Clermont	Monseigneur Louis- Marie Billé	Monseigneur Jérémie
Président de la Fédération protestante de France	Archevêque de Lyon Président de la Conférence Episcopale de France	Métropolitain de France, Président de l'Assemblée des Evêques orthodoxes de France

Source(s) : FPF;FEDERATION PROTESTANTE DE FRANCE;

Date de parution : 22 juin 2000